

PETITE HISTOIRE DE LA GRANDE FONTAINE



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Jean-Daniel Jeanneret ■ Service d'Urbanisme

Couverture : détail de la Grande Fontaine
(DK, Service d'urbanisme)

*« [...] Il te manquait l'eau pure des fontaines
Mais là voilà qui coule à plein ruisseau
Pour t'abreuver, le roc ouvre ses veines!
La Chaux-de-Fonds est un monde nouveau. »*

Louis FAVRE

*Extrait de son discours prononcé en 1887
pour fêter l'arrivée des eaux*

PETITE HISTOIRE DE LA GRANDE FONTAINE

I Histoire d'eau

La chaîne jurassienne, par sa composition géologique karstique, est paradoxalement pauvre en eau de surface alors que la pluviosité y est généreuse. Le verdoisement du paysage, la richesse de la flore pourraient perdre l'imaginaire dans les chuintements de l'eau qui sourd d'un bosquet ou dans le fracas d'un torrent. Mais il n'en est rien. Cette rareté de l'eau et la difficulté de s'en approvisionner sûrement ont conditionné toute l'histoire de notre région et expliquent en partie certaines implantations humaines. Par exemple, La vieille Chaux-de-Fonds se déploya autour de sa seule fontaine d'importance, alors située sur l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville. L'ingéniosité humaine fut souvent mise à contribution pour trouver de nouvelles sources, ainsi que pour récupérer et stocker l'eau de pluie. Ainsi, nombre de citernes furent construites, accompagnées de quelques puits aujourd'hui pour la plupart disparus. Il est difficile de s'imaginer la vie d'alors, ponctuée par l'approvisionnement, seau après seau, de l'eau indispensable au quotidien. Mais cette histoire n'est pas de notre propos.

I Genèse d'un monument

En 1887, le 27 novembre exactement, toute la population chaux-de-fonnière se réunit pour célébrer dans la liesse l'arrivée des eaux de l'Areuse. Cette œuvre de génie civil, due aux compétences de l'ingénieur Guillaume Ritter, secondé par Hans Mathys alors directeur des Travaux publics, permit après 20 km d'aqueduc et 500 mètres d'élévation d'assurer l'approvisionnement de la ville en ce précieux liquide.



*La fontaine provisoire photographée par H. Rebmann
(Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds)*

Le glas des petits porteurs d'eau avait sonné, laissant aux enfants la joie de l'observation médusée du filet aqueux magiquement sorti d'un robinet de bronze. La fête des eaux fut à la mesure des travaux réalisés.

Un jet d'eau sommairement installé au milieu du petit square marquant la naissance de la rue Léopold-Robert symbolisa l'arrivée tant convoité. Cet aménagement éphémère plut beaucoup à la population, puisqu'en janvier 1888, le Conseil Municipal chercha un financement afin de pourvoir la cité en pleine expansion d'un monument aquatique digne de sa prospérité. En effet, c'est en cette fin du XIX^e siècle que la Chaux-de-Fonds s'affranchit de sa condition villageoise pour s'affirmer comme ville. L'arrivée de l'eau, de l'électricité, du téléphone et des tramways précipita l'agglomération dans le XX^e siècle.

Dix mille habitants supplémentaires furent recensés entre 1880 et 1900, nécessitant la construction de près de mille maisons locatives et de cinq nouveaux collèges. Toute cette effervescente mutation poussa le Conseil Municipal à chercher un élément monumental significatif, capable de matérialiser l'essor urbain et économique. Le 12 janvier 1888, le Conseil adressait une lettre à l'Administration du Bureau de Contrôle, important mécène de la ville, notamment en ce qui concerne l'enseignement. Cette missive, après quelques politesses, déclarait: « Depuis que le magnifique résultat de l'entreprise des eaux a permis à la population d'apprécier la valeur de cette conquête, l'Autorité municipale a été sollicitée à plusieurs reprises de faire installer des fontaines ou jets d'eau sur les emplacements jugés favorables pour cela ».¹ En fait, l'idée était déjà plus aboutie qu'il n'y paraît, puisque le Conseil écrivit un peu plus loin: « Le premier devoir de l'administration municipale est naturellement de pourvoir aussi amplement que possible aux besoins les plus pressants, mais elle espère néanmoins parvenir avec le concours auquel elle fait appel, à doter la localité d'installations qui rappelleront et remplaceront ce jet d'eau qui a fait la joie de tous pendant quelques semaines ».

Le Conseil d'administration du Bureau de Contrôle présidé par M. Donat Fer, qui était également Conseiller Municipal, décida de proposer à l'assemblée générale des Intéressés de ratifier une allocation de Fr. 15'000.- pour « l'érection d'une fontaine avec jet d'eau ». Le procès-verbal poursuit: « S'agissant de cette fontaine, il sera dit au Conseil municipal que l'administration du Contrôle en réponse à la communication demande que l'emplacement où était placé le jet d'eau qui a fonctionné le 27 novembre lors de la fête des Eaux, lui soit remis franc de toute servitude et que nous nous chargerons de l'installation de la fontaine avec jet d'eau. Il sera fait appel aux talents de M. Eugène Schaltenbrandt, Directeur de l'école de gravure, pour nous soumettre divers projets avec devis à l'appui ».² Le Conseil municipal dut se trouver satisfait, puisque ni la responsabilité financière, ni la gestion artistique de ce monument ne lui incombèrent; son seul souci fut de déplacer la colonne météorologique.

Sans embarras administratif, les choses allèrent vite, ainsi lors de l'assemblée générale des Intéressés du 7 janvier 1888, la requête pour une allocation relative à la fontaine fut présentée par son président: « M. Donat Fer donne des explications desquelles il résulte qu'en proposant une allocation de Fr. 15'000.-, l'administration croyait ce chiffre satisfaisant. M. Eugène Schaltenbrandt, Directeur de l'école de gravure, éminemment qualifié pour nous renseigner à cet égard a déclaré après étude de la question, qu'il faudrait au bas mot une somme de Fr. 30'000.- pour faire quelque chose de réellement artistique. Dans ces conditions, l'administration se borne à exposer la situation, laissant à l'assemblée des Intéressés le soin de prendre une décision ».³ L'allocation, malgré son doublement, fut votée à l'unanimité. En dépit de cet enthousiasme, le Conseil d'Etat fit par la suite quelques difficultés pour ratifier ce subside, mais dès le mois de mars les choses s'arrangèrent.



*La Fontaine Monumentale photographée en 1889 (?) par H. Rebmann
(Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds)*

L'élaboration de ce monument et les péripéties de sa construction nous échappent faute de documents d'archives. En effet, aucun plan ni croquis ne nous est parvenu; d'autre part, la correspondance du Bureau de Contrôle à ce sujet, que l'on sait avoir été abondante, a disparu vraisemblablement lors d'une inondation. Malgré de nombreuses recherches —mais l'avenir nous réservera peut-être d'heureuses surprises— cette période fondamentale de l'histoire de ce monument nous reste obscure, et ce n'est qu'en septembre 1888, que nous en retrouvons trace grâce au procès-verbal d'une séance du Conseil d'administration du Bureau de Contrôle qui relève que « l'érection de la fontaine monumentale a donné passablement de travail et exigé une nombreuse correspondance. La situation financière de cette entreprise s'établit comme suit:

Sculpteur		Fr. 14'000.-
Fondeur		12'500.-
Piguet et Ritter	bassin et socle	10'000.-
Torioni	4 consoles	400.-
lampe [rampe ?] à gaz		245.-
camionnage de la fonte depuis la gare	(supposé)	60.-
travail par MM. Brunswyler & Herzog	"	300.-
travail par la Commune	"	300.-
chantier fermé	"	400.-
échafaudage, cordes, treuil, manœuvres	"	500.-
crédit spécial	"	500.-
		Fr. 39'205.-

Soit une allocation en faveur de M. Eugène Schaltenbrandt en chiffres ronds 40'000 francs au bas mot ».⁴

On imagine aisément la correspondance passionnée qui dut accompagner un dépassement de budget aussi conséquent... Cette communication nous apprend également que la fontaine n'était pas encore livrée, ce qu'indiquent les petites notes « supposé ». Or, 24 jours plus tard, l'inauguration officielle de la Fontaine Monumentale eut lieu. L'affaire devait se clore pour le Bureau de Contrôle lors d'une assemblée générale extraordinaire des Intéressés le 9 novembre 1888, dont le procès verbal relève que: « M. Donat Fer donne à l'assemblée divers détails au sujet de la Fontaine Monumentale pour laquelle l'assemblée des Intéressés avait voté un crédit de Fr. 30'000.-. Au cours de l'exécution de cette oeuvre M. l'architecte fit divers changements et adjonctions qui en ont élevé le coût à la somme de Fr. 43'000.- environ. Aucune observation n'accueille cette communication, ce qui prouve que l'assemblée est d'accord de ce qu'on n'ait rien négligé pour amener à bien cette fontaine décorative ».⁵

I La Grande Fontaine... un monument urbain

Le 14 novembre, jour de l'inauguration, tout était prêt. Un grand cortège s'ébranla en début d'après-midi; puis les orateurs se succédèrent devant la Fontaine; leur prose fut si appréciée que le Conseil général publia les discours dans un petit opuscule. L'événement était de taille puisqu'en plus de l'inauguration « du premier monument artistique érigé dans la localité », ⁶ ce fut l'occasion de la première parade du nouveau corps de sapeurs pompiers, la première sortie officielle de la nouvelle bannière communale, mais également la célébration de l'aménagement de la rue Léopold-Robert, bientôt sacrée avenue. En effet, « après une série de bouleversements dignes de l'époque du chaos, [la rue] a repris son assiette et a revêtu l'air de grand boulevard qu'elle est appelée à mériter toujours mieux à l'avenir. Les magnifiques trottoirs asphaltés qui la bordent tranchent sur la groise fraîche dont on a recouvert les deux grands tabliers parallèles qui courent de chaque côté du trottoir central, également groisé ». ⁷ C'est ainsi que les jardins disparurent peu à peu (le dernier en 1898) et que le Petit Quartier sombra définitivement dans le miasme des souvenirs.

La Chaux-de-Fonds aspirait à devenir une vraie ville avec son indispensable avenue aux accents parisiens. Ce n'est donc pas un hasard, si la Fontaine Monumentale — le terme « monumentale » est d'importance — vint se positionner comme axe vertical générant symboliquement la colonne vertébrale horizontale de la cité moderne en devenir. Cette fontaine ne peut donc être simplement considérée pour sa fonction intrinsèque mais doit être appréciée dans sa dimension urbanistique, soit comme élément « fondateur » au même titre que le Grand Temple pour la ville ancienne. La perspective ainsi créée du boulevard est des plus classiques, digne des Beaux-Arts; elle fut certainement très satisfaisante à l'époque, mais a depuis perdu de sa superbe avec l'érection de bâtiments modernes disproportionnés qui tendent à minimiser — certains diront peut-être même ridiculiser — la

fontaine en tant que monument et à la reléguer à la dimension plus modeste de « Grande Fontaine ».



(DK, Service d'urbanisme)

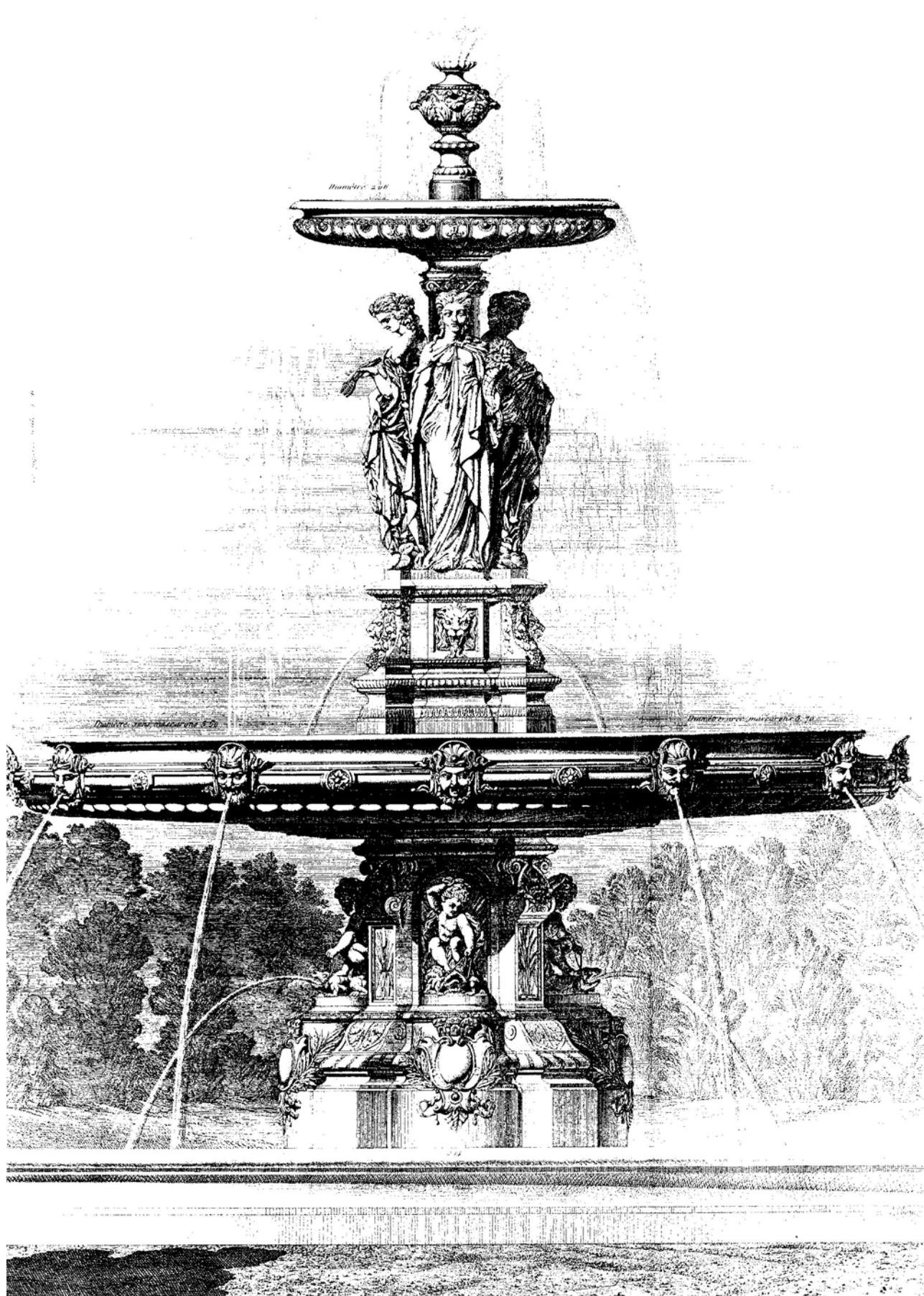
I La Fontaine, œuvre d'art pompier

« Au milieu d'un bassin en pierres de taille, dans lequel nagent douze tortues, se dresse un socle de pierre à angles coupés, auquel s'appuient des tritons montés sur des marsouins. Sur le socle repose la grande vasque, du centre de laquelle s'élève une colonne portant quatre dragons ailés, plus haut une seconde vasque, et enfin, une statue terminale dont la main gracieusement ramenée au-dessus de la tête, laisse échapper le jet supérieur. Quatre jets s'échappent dans la vasque inférieure; les deux vasques se déversent chacune par douze gargouilles, enfin, les douze tortues et les marsouins envoient les jets ascendants ».⁸ Cette belle description laisse supposer le génie de l'artiste...

Eugène Schaltenbrand (1861-1919)⁹, après avoir suivi l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds, entama de brillantes études à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris; lorsqu'il revint dans sa ville natale, il fut porté à la tête de la toute nouvelle Ecole de gravure. C'est en cette qualité qu'il fut chargé, comme nous l'avons vu plus haut, par le Bureau de



Contrôle, d'élaborer le projet, et il fut peut-être un peu vite considéré comme le créateur de la Fontaine Monumentale. Il faut en effet associer deux intervenants en la personne de Maximilien Bourgeois, qualifié de sculpteur, et l'entreprise A. Durenne en tant que fondeur. Un catalogue de cette firme daté de 1886 nous révèle une multitude de modèles de « fontaines monumentales »,¹⁰ dont la composition et l'ornementation ressemblent incroyablement à la fontaine signée Schaltenbrand. On y trouve notamment des tortues, une nymphe au flambeau, des chérubins chevauchants des marsouins, etc... et constamment une superposition de deux vasques! De sorte que l'on peut légitimement se demander si l'éloquence de M. Charles Wuilleumier (vice-président du Conseil Communal) n'était pas excessivement enthousiaste lorsqu'il s'écria lors de l'inauguration: « Ce monument, Messieurs, dont la beauté et l'élégance font notre admiration, à été conçu et dessiné par M. Eugène Schaltenbrandt [...]; son talent se révèle aujourd'hui avec éclat dans cette belle œuvre d'art ».¹¹



Gravure extraite du catalogue : A. Durenne, maître de forges, hauts-fourneaux et fonderie à
Sommevoire (Haute-Marne), album spécial de vasques, Paris 1886
(Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds)

Le talent de notre homme pourrait bien se résumer au choix judicieux d'éléments de catalogue dessinés par un sculpteur — M. Bourgeois — employé de la fonderie A. Durenne... Mais finalement peu importe que la Grande Fontaine soit l'œuvre d'artistes avérés; elle plut beaucoup, et c'est le principal, à la gent chaud-de-fonnière envieuse du snobisme parisien. En effet, ceux qui considéraient la « Naissance de Venus » d'Alexandre Cabanel comme un chef-d'œuvre ne pouvaient qu'être émus par le pompiérisme de la Fontaine Monumentale. Mais tout cela n'est finalement qu'une affaire de goût.

I Depuis 1888...

Que d'eau depuis 1888 et si peu de changements. Jusqu'à 1937, la Fontaine soutirait 1 000 litres par minute au réseau d'eau, ce qui incitait à la parcimonie de son utilisation; le problème fut résolu par la mise en place d'un circuit fermé. En même temps, profitant du jubilé de l'arrivée des eaux, une nouvelle couche de peinture fut appliquée au vénérable monument. L'entreprise dut satisfaire puisque le luxe fut poussé jusqu'à l'installation d'un système d'illumination conférant à l'objet toute sa monumentalité nocturne. Ce qui changea plus sensiblement, ce sont certainement les aménagements des abords qui se modifièrent au gré des mutations des habitudes de transport. Quant à l'aspect coloré de la Fontaine, il est fort probable qu'il subit quelques variations.

En 1888, le discours de M. Charles Wuilleumier mentionne M. Humbert en qualité de peintre, et un journaliste remarqua que « toutes les parties de métal de la fontaine sont en fonte bronzée d'un effet très réussi ».¹² Il est ainsi patent qu'une fontaine en bronze eût été une dépense trop somptueuse et qu'une couche de peinture imitative, mais également protectrice, fut préférée. Par contre, il est difficile de savoir à quel rythme les peintres se remirent à la tâche pour assurer un teint « bronzée » à la Fontaine Monumentale. Un ancien texte, peut-être daté de 1956, cité

par un article de *L'Impartial* stigmatise « ce monument aquatique à fonte de fer vernie en chocolat pour imiter le bronze »¹³...



La rue Léopold-Robert (le Petit Quartier) en 1882
(Musée d'Histoire)



La rue Léopold-Robert à la fin du XIX^e siècle
(Musée d'Histoire)



La rue Léopold-Robert aux environs de 1910
(Musée d'Histoire)



La rue Léopold-Robert en 1939
(Musée d'Histoire)



L'avenue Léopold-Robert en 1985
(DK, Service d'urbanisme)



L'avenue Léopold-Robert en 2002
(DK, Service d'urbanisme)

Quoiqu'il en fut, c'est Georges Froidevaux qui eut l'honneur en 1962 de parer la Fontaine de bleu, vert, brun et or. Un nouvel exercice de style

fut appliqué au vénérable monument en 1982, lui donnant l'aspect qu'on lui connaît encore.

I La légende des tortues

Paradoxalement, ce sont certainement les tortues qui animèrent depuis quelques décennies les plus vives discussions au sujet de ce monument. L'objet du débat tourne autour d'une histoire qui, malgré arguments et témoignages, n'est certainement qu'une légende...

« Un vieux Chaux-de-Fonnier avoue avoir découvert jadis dans les combles du Gymnase une maquette de la fontaine, exécutée dans ses moindres détails. Au lieu des tortues, se dressaient des superbes femmes, la poitrine plantureuse. Assez pour laisser jaillir les filets d'eau. Le puritanisme pesait lourd à la fin du siècle. A peine acceptait-on la nymphe négligemment drapée au sommet du monument. [...] Ce qui n'empêcha pas un commando de la vêtir un jour et de laisser cette pancarte: Protégez nos enfants de l'impudeur publique ». ¹⁴

La vengeance de l'artiste à cette censure aurait alors été de remplacer les pulpeuses nymphettes par des tortues dont la symbolique aurait été sans ambages puisque « l'expression d'usage pour qui allait rendre visite à ces dames était: On va chez les tortues ». ¹⁵ L'allégorie est claire. En fait, les documents d'époque consultés ne font aucune allusion à une éventuelle polémique... L'autre explication, plus érudite mais bien moins séduisante, a été exprimée par le professeur Jacques Gubler: « Le monument commandé pour marquer l'arrivée de l'eau à la Chaux-de-Fonds devait refléter l'identité de la ville. L'idée de la ruche, du travail collectif, de l'harmonie sociale. L'animal qui, dans l'art baroque, évoque ces valeurs, est la tortue, cette abeille aquatique ». ¹⁶

Que chacun juge quelle histoire sied le mieux à ces reptiles, certains ont fait leur choix... puisqu'on raconte qu'un employé chargé de l'entretien

du monument donna à chacune d'elles le prénom de l'une de ses conquêtes féminines. De sorte qu'aujourd'hui encore, les initiés appellent la tortue tournant le dos à la place de la Carmagnole Véronique, celle à sa droite Lucienne, puis ce sont Nathalie, Jacqueline, Nicole, Françoise, Béatrice, Claudine, Germaine, Charlotte, Hélène et enfin Bernadette. Ainsi, malgré leur carapace, ces reptiles de fonte prennent la place des nymphettes dans le vocabulaire de ceux qui les bichonnent. Juste retour de l'histoire...



Béatrice (DK, Service d'urbanisme)

I Conclusion

La Fontaine Monumentale, devenue en termes populaires et plus modestement la Grande Fontaine, n'est pas un élément urbain anodin. Si en tant qu'œuvre d'art elle a pu essuyer quelques critiques, elle est aujourd'hui entrée dans le sacro-saint panthéon de l'Histoire;¹⁷ en effet, la Grande Fontaine est le témoignage le plus expressif du parisianisme qui animait les esprits chauds-de-fonniers à la fin du XIX^e siècle et des velléités métropolitaines qui les accompagnaient. Pourtant, au-delà de sa substance patrimoniale et de son génie artistique, c'est son implantation stratégique dans la perspective de l'Avenue qui lui confère toute sa monumentalité. Ce n'est du reste pas un hasard si elle fut de tous temps un des sujets préférés des cartes postales illustrant la ville, et malgré les mutations grandiloquentes de son environnement, elle demeure un des symboles — pour ne pas dire LE symbole — de La Chaux-de-Fonds, et c'est là une qualité suffisante pour justifier notre bienveillance à son égard.

octobre 1996, JD Jeanneret

I Notes

-
- ¹ Correspondance du Conseil Municipal, vol. D 204, lettre N° 690, Musée d'Histoire et Médaille
- ² Procès-verbaux des séances du Conseil et des assemblées des Intéressés du 24 novembre 1885 au 21 janvier 1921, séance du 28 janvier 1888, fol. 40 et 41, archives du Bureau de Contrôle des ouvrages en métaux précieux
- ³ Ibid., assemblée générale du 7 février 1888, fol. 41 à 45
- ⁴ Op. cit., procès-verbal de la séance du 19 septembre 1888, fol. 47 à 49
- ⁵ Op. cit., procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 1888, fol. 51
- ⁶ Discours prononcés à l'inauguration de la première Fontaine Monumentale à La Chaux-de-Fonds le 14 octobre 1888, La Chaux-de-Fonds 1889, p. 25
- ⁷ « La fête d'inauguration de la Fontaine Monumentale, à La Chaux-de-Fonds », in La Suisse libérale, 15 octobre 1888
- ⁸ Ibid.
- ⁹ Cf. « Eugène Schaltenbrand », in Le Messager boiteux, 1913, p. 50 et 51
- ¹⁰ A. Durenne, maître de forges, hauts-fourneaux et fonderie à Sommevoire (Haute-Marne), album spécial de vasques, Paris 1886
- ¹¹ Op. cit., p. 21
- ¹² La Suisse libérale, op. cit.
- ¹³ In L'Impartial, 21 septembre 1983
- ¹⁴ In L'Impartial, 21 août 1983
- ¹⁵ Ibid.
- ¹⁶ Ibid.
- ¹⁷ La Fontaine Monumentale a été classée par le Service cantonal des Monuments et des Sites en 1988.